

INSTITUTIONS BETH MYRIAM

MATERNELLE - PRIMAIRE COLLEGE - LYCEE - SEMINAIRE

Siège social: 24, Domaine Du Vignois 77440 ARMENTIERES EN BRIE

Tél: 01-64 35 58 13

Nous vous remercions du don que vous avez bien voulu faire parvenir au profit de notre institution

Nous apprécions vivement votre soutien, à nos actions socio-éducatives.

Votre générosité à notre égard représente pour nous un encouragement pour lequel nous vous sommes particulièrement reconnaissant.

Vous trouverez ci-joint le reçu réglementaire relatif à votre don, vous devrez le joindre à votre Declaration annuelle de revenus.

Avec notre gratitude renouvelée, nous vous prions de croire, en nos sentiments les meilleurs.

Rav SENEOR

Monsieur FITOUSSI Alexandre

28 Rue Crebillon

94300 Vincennes

Armentieres,

vendredi 15 juillet 2022

partie à decouper pour l'administration fiscale cerfa

N°11580*03

Recu Dons aux Oeuvres

article 200 et 238 bis et 885-0 V bis A du code général des impôts (CGI)

-N° d'ordre 2207002

Bénéficiaire des versements :

ASSOCIATION BETH MYRIAM

Adresse du siège : 24, Domaine Du Vignois 77440 ARMENTIERES EN BRIE

Objet : Soutien au développement d'institutions communautaires éducatives et sociales.

Association régie par la loi du 1er juillet 1901, par décret du 2 novembre 1956, Publié au Journal officiel du 8 Novembre 1958,

Donateur:

Monsieur FITOUSSI Alexandre 28 Rue Crebillon 94300 Vincennes

Le bénéficiaire reconnaît avoir reçu au titre des dons et versements ouvrant droit à la reduction d'impôts, la somm

180,00 €

Somme en toutes lettres : cent quatre-vingts Euros

Date de versement ou du don

14-juil-22

Le bénéficiaire reconnaît avoir reçcu au titre des dons et versements ouvrant droit à la reduction d'impôts prévue

•

à l'article : 🔽

200 du CGI ✓

238 bis du CGI

885-0 V bis A du CGI

Forme du don : Déclaration de don manuel

Nature du don : Numéraire

Mode de reglement : Carte Bleu

24 Domaine du Vignois

seneorbethmydiam@gmail.com